



PRÉSENTATION DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

Depuis la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République et les articles L 2312-1 et L 2531-1 du code général des collectivités territoriales, les communes de 3 500 habitants et plus doivent obligatoirement organiser un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant l'adoption du budget primitif.

Ce débat porte sur les orientations générales du budget ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune.

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 précise que le DOB doit présenter, pour les communes de plus de 10 000 habitants, la structure et l'évolution des dépenses et des éléments constitutifs des effectifs en précisant notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel.

Ce rapport donne lieu à un débat dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique qui sera transmise au représentant de l'Etat.

Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

- ➡ **CONFIRME** la tenue du débat d'orientation budgétaire pour 2021 lors de la séance 16 décembre 2020.

- ➡ **PREND ACTE** des orientations budgétaires pour l'année 2021 présentées en annexe.

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 16 DÉCEMBRE 2020

Le Président

Rémy MOULIN

COMITÉ SYNDICAL N°4/2020**LE 16 DÉCEMBRE 2020****Convocation du 09 décembre 2020**

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt le seize décembre à dix-sept heures trente les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**

	PRÉSENTS	VOTANTS
Membres titulaires	23	23
Membres suppléants	0	0
Procuration		3
	23	26

SECRETARE DE SÉANCE : Mr Marcel SÉRANDOUR

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 18/12/2020

ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

MEMBRES TITULAIRES

**MEMBRES
SUPPLEANTS**

	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANCE OU PROCURATION
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon		
	THOMAS	Gilles		
	DABOUDET	Gérard	*	
	BERTHO	Laurent		
	PRESSE	Philippe	*	
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle		G-DABOUDET
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Eric	*	
	HERCOUET	Philippe	*	
	BARBO	Jean-Luc	*	
	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis		
	GOUEZIN	Alain		
	ALLAIN	Marie-Paule		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel		
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy	*	
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		R-MOULIN
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale		M-SÉRANDOUR
	PRIDO	Pascal	*	
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland	*	
	LAPORTE	Pascal	*	
	GENIN	Chloë	*	
	LE BUHAN	Didier	*	
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie	*	
	COSSON	Mickaël		
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
	LE GUERN	François		
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMERATION	VILT	Gérard		
	LAYEC	Claude	*	



Kerval CENTRE ARMOR
Syndicat de valorisation des déchets

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 18/12/2020

ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

Débat d'Orientation Budgétaire 2021

Comité syndical du 16 décembre 2020



INTRODUCTION

Principes du Débat d'Orientation Budgétaire (Article L 2312-1 CGCT)

Dans les communes de plus de 10 000 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur :

- les orientations budgétaires,
- une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs
- les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette
- l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Ce rapport donne lieu à un débat dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique qui sera transmise au représentant de l'Etat.

. Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus.

KERVAL CENTRE ARMOR

Préambule

- Bassin de **317 657 Habitants** pour 5 EPCI membres

- Saint-Brieuc Armor Agglomération – 156 350 h
- Lamballe Terre et Mer – 69 076 h
- Loudéac Communauté – 50 601 h
- Leff Armor – 31 859 h
- Dinan Agglomération (secteur Matignon) – 9 771 h

- **Compétences** : Traitement des déchets ménagers, y compris le transport des flux de déchets issus des déchèteries dits « bas de quai » de la zone (200.000 t)

- **Naissance** : 1 janvier 2014

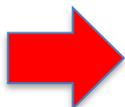
- **Président mandature 2014 - 2020** : Thierry BURLOT

- **Président depuis le 25 septembre 2020** : M. Rémy MOULIN

Une section de fonctionnement sur un chemin de crête

- 2020 est l'année de la crise sanitaire avec les difficultés que l'on connaît avec comme corollaires :
 - Un arrêt d'un mois et demi de l'installation TI VALO, coût estimé à 300 000 €
 - Des tonnages globalement inférieurs à l'année 2019 ;
 - Des tonnages extérieurs en dessous des prévisions depuis le déconfinement
- 1 chaîne refus de TMB totalement arrêtée à TI VALO qui coûte chère (charges fixes amortissement + exploitant sont supportées)
- Des ratios des sous produits non conformes aux modalités contractuelles y compris sur la valorisation matière (ferreux et non ferreux sont les seules matières valorisées)
- Les prix des recettes matières (Généris) en berne avec une légère reprise depuis la rentrée de septembre sur certaines, mais les cours restent bas !
- La baisse du cours du verre au T3 2020 (13.21 € au lieu de 24.38 € précédemment, soit une baisse de 46 % !)

En vertu de la loi de Grenelle 2, Citeo doit couvrir avec les soutiens 80% des coûts nets de gestion d'emballages. Dans l'absolu, si les prix de reprise baissent pour le verre comme pour d'autres matériaux, Citeo devrait augmenter ses soutiens !



Un budget 2020 qui peine à s'équilibrer !

Les coûts par activité

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

- Les OMR
 - La collecte sélective
- Les déchets des déchèteries (encombrants, bois, DV, plâtre, gravats ...)

perspectives 2021

Planguenoual



Capacité de l'usine : 44 000 t
Dont 43 000 t OMR & 1 000 DI

Production électrique 12 000 MW

Sous-produits :

- REFIOM - 1 760 t
- Mâchefers - 6 600 t
- Acier - 650 t

Budget : > 3 000 M€
Exploitation par SUEZ

Lantic



Capacité de l'usine : 14 000 t
Dont 12 500 t OMR + 500 bio déchets

Sous-produits :

- Refus de compostage – 6 800 t refus de compostage
- 4 500 t valorisé à TI VALO
- 2 300 t enfouis à Lantic

Compostage de déchets verts sur 9 500 t

Budget : > 1 120 M€
Exploitation par CNIM



Capacité du centre d'enfouissement : 14 000 t

Refus lourds compostage 2 300 t
Refus CSR de TI VALO 2/3 000 t
DI de professionnels 1 000 t

Exploitation du dernier casier – durée de vie 2/3 ans

Les OMR

60 000 t

PU 2020 = 108 € (11 € pour péréquation transport + 97 € traitement)

Les usines ont fonctionné sans discontinuité, seul imprévu la participation à la prime COVID au bénéfice des salariés des exploitants = 10 000 €

Traitement des OMR sur les différents sites de traitement

	OMR des chatelets détournées					OMR arrivant sur site	
	IDEX	SMITRED	Valoreizh	Lantic	Planguenoual	Planguenoual	Lantic
PU Traitement	79.59	84.50	86.00	138.00	75.00	75.00	138.00
Transport	8.80	2.50	16.00	4.45	6.63		
Rechargement Chatelet	12.00	12.00	12.00	12.00	12.00		
Péréquation Transp						8.54	
TOTAL PU	100.39	99.00	114.00	154.45	93.63	83.54	138.00
	1 000.00	1 500.00	1 500.00	4 100.00	16 200.00	27 000.00	8 700.00
	100 390.00	148 500.00	171 000.00	633 245.00	1 516 806.00	2 255 580.00	1 200 600.00

Le traitement des OMR est une activité satisfaisante qui est en excédent (450 000 €) ; les usines fonctionnent en pleine capacité avec des amortissements n'ont plus le même impact sur les coûts !

Mais à terme, elles vont nécessiter quelques investissements.

Pour 2021 : augmentation substantielle de la TGAP

- ✓ + 5 sur l'incinération
- ✓ + 12 sur l'enfouissement qui impacte le traitement des refus de Lantic
- ✓ Les révisions des marchés peu ou pas impactante sur les prix des marchés (sur le contrat de Planguenoual, la révision est même négative !)

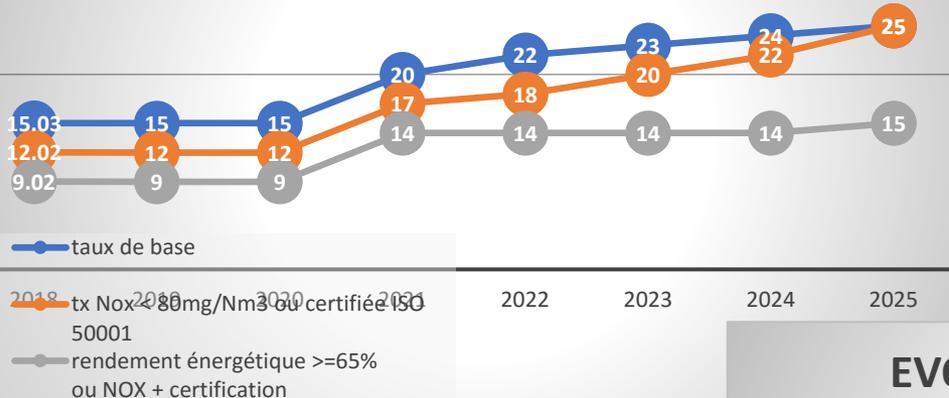


Proposition d'impacter l'évolution de la TGAP, soit 5 € HT pour les OMR

Evolution 2025 de la TGAP

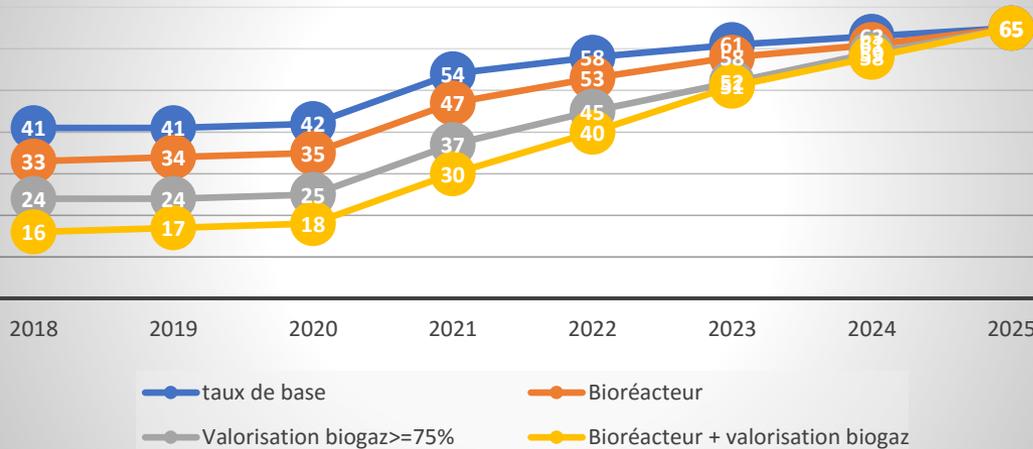
Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le
ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

EVOLUTION DE LA TGAP SUR L'INCINERATION



UVE de Planguenoual

EVOLUTION DE LA TGAP SUR LE STOCKAGE



CSDU Lantic

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
taux de base	41	41	42	54	58	61	63	65
Bioréacteur	33	34	35	47	53	58	61	65
Valorisation biogaz >=75%	24	24	25	37	45	52	59	65
Bioréacteur + valorisation biogaz	16	17	18	30	40	51	58	65

Générés - Châtelets



Traitement de la collecte sélective
22 000 t

Matières recyclées

- Acier - 1 000 t
- Alu - 100 t
- Journaux mag - 6 000 t
- Carton - 3 000 t
- Carton déchet - 3 000 t
- Bouteilles - 1 600 t
- Flacons - 400 t
- Pots barquettes - 400 t
- Papier - 100 t
- Papier compost - 380 t

- Refus - 5 500 t

Budget : 3 500 M€
Exploitation par SUEZ

La collecte sélective hors carton de nos collectivités 2020 = 22 000 t

Ce site a fonctionné sans discontinuité en 2020

Les imprévus 2020

- ❖ la participation à la prime COVID par Kerval à hauteur de 500 € par agent, soit 26 500 €
- ❖ La taxe foncière de 57 011 € pour 2020, avec le rappel 2019

Le coût d'une tonne traitée = 220 € HT

La bonification de Générés : les apports extérieurs :

- ✓ Les tonnages captés en 2020 par Kerval : 6 000 t
- ✓ Les tonnages captés par l'exploitant (4 500 t) : Droit d'usage 30 €/t entrante + refus à 105 €/t de refus

La tarification :

- 5 € Part fixe à l'habitant
 - 3.70 € affectés à l'investissement
 - 1.30 € affectés à la communication et à la R&D
- 64 € part variable à la tonne entrante
- Refacturation de la part variable de l'exploitant à l'€

Généris - Châtelets



Traitement de la collecte sélective
22 000 t

Matières recyclées

- Acier - 1 000 t
- Alu - 100 t
- Journaux mag - 6 000 t
- Carton - 3 000 t
- Carton déchet - 3 000 t
- Bouteilles - 1 600 t
- Flacons - 400 t
- Pots barquettes - 400 t
- Papier - 100 t
- Papier compost - 380 t

- Refus - 5 500 t

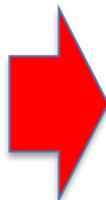
Budget : 3 500 M€
Exploitation par SUEZ

Pour 2021 :

Les tonnages extérieurs ne sont garantis que jusqu'en mars-avril
Ce sont les tonnages extérieurs qui constituent les excédents sur Généris.

Pour 2021, l'exploitant confortera ses apports sur Généris avec une rémunération à la tonne entrante

- De nouveaux investissements pour garantir la qualité du mix fibreux (papier) qui génèrent des amortissements (424 000 € phase 2 en 2020) subventionné à hauteur de 40 000 € par citéo
- Faible impact de la TGAP ; seuls les refus de tri sont concernés : 1 €
- Révision du marché peu impactante ou voire quasi nulle pour 2021



Maintien de la part fixe d'investissement à 5 €/t

Proposition d'impacter sur les tarifs 1 € sur la part variable de fonctionnement

Part variable évoluera en fonction de la révision du marché

Seule la collecte sélective est concernée par les soutiens CITEO et la recette est intégralement reversée aux collectivités
240 € /t – fin du contrat Citeo fin 2022

1. Les soutiens dans le cadre du contrat CITEO barème F - Échéance 2022 = 4 800 000 €
 - Les versements s'effectuent sous forme de 4 acomptes représentant **80% du soutien**, à savoir :
 - Acompte 1 T1 de l'année n (avril)
 - Acompte 2 T2 (juillet)
 - Acompte 3 T3 (octobre)
 - Acompte 4 T4 (fin décembre)
 - Le liquidatif versé au 31/12/n+1
2. Le soutien papier versé par CITEO en n + 2
 - 2017 = 508 593 €
 - 2018 = 417 680 €
3. Le soutien sur les DEEE versé par l'éco organisme OCAD3E = 80 000 €, et qui concerne
 - Leff
 - Dinan agglo pour le secteur de Matignon
 - Sbaa pour le secteur de Quintin
 - Loudéac
4. Le soutien Eco mobilier sur les bennes mobilier : 180 000 € - Aujourd'hui, l'ensemble des 24 déchèteries sont équipées de bennes mobilier. C'est autant d'économie pour les collectivités ! Quid du reversement sachant Kerval qui suit le contrat et fait toutes les déclarations
5. Quelques soutiens sont récupérés sur les déchets valorisés à TI VALO qui transitent par Génériss, c'est le cas des films notamment dont le soutien s'élève à 990 €/t !

La ligne des secs fonctionne globalement bien :

- Les tonnages entrants ont peine à atteindre les tonnages contractuels en 2020 (25 500 t pour une capacité de 28 000 t)
 - ❖ les DI extérieurs sont en dessous des prévisions
 - ❖ Les refus de CS sont bien en dessus des tonnages contractuels
- Les ratios de traitement ne sont cependant pas à la hauteur des attentes
 - ❖ La valorisation matière est quasi inexistante (les ferreux et non ferreux sont pour l'essentiel captés)
 - ❖ Le taux de refus (35%) est nettement supérieur au taux contractuel (22%), mais doit générer une pénalité à l'encontre de l'exploitant
- L'installation est en fragilité par rapport au droit d'usage
 - Engagement de l'exploitant dans le marché = 20 000 t à 17.68 €/t + une participation au GER de 3.80 €/t
 - Assignation par GEVE de Kerval devant le TA des titres faits sur l'engagement du droit d'usage (différence entre 20 000 t et apports réels)
 - Pour 2018 & 2019 : près 400 000 €; 2020 = < de 100 000 €
- Les pénalités sur l'exploitation 2020 : Les ratios d'exploitation ne répondent aux engagements du marché = pénalité autour de 300 000 € pour l'année 2020 ;
 - Le prix de revient de la ligne = 145-150 € prix moyenné
 - ❖ Tarif 2020 - 136 €/t pour les encombrants
 - ❖ Tarif 2020 - 125 €/t de refus de CS

2021 :

Proposition d'impacter la TGAP sur ces refus (3.6 € à la tonne entrante)

Augmenter les prix des refus qui sont valorisés à TI VALO de 5 €



Début de l'activité 1^{er} juillet 2017

4 Activités cohabitent :

- Rechargement OMR de la SBAA – 27 000 t
- Compostage de déchets verts – 18 400 t
- Traitement du bois – 7 400 t
- Activité de CSR (2019) :
 - Ligne secs – 27 000 (encombrants, DI, refus de CS, DEA – remboursés)
 - Ligne humides – 6 000 t (refus de compostage)

Sous-produits :

- CSR – 8 500 t
- Bois – 2 000 t
- Refus – 6 700 t
- Inertes - 3 400 t

Valorisation

- Ferreux – 900 t
- Non ferreux - > 100 t

Budget : > 5 200 M€

Exploitation par GUYOT ENVIONNEMENT

TI VALO - Châtelets

La ligne humide est totalement arrêtée. Seuls les refus léger de compostage de Lantic sont pris en charge par GEVE dans les conditions économiques du marché (< 5000 t).

C'est impactant sur le coût des OMR de Lantic !

C'est environ 500 000 € de déficit à TI VALO !

Le bois :

- Les tonnages entrants sont au dessus des tonnages contractuels
- Activité globalement satisfaisante avec néanmoins un bémol sur la valorisation des ferreux (taux de valorisation < à 0.50% contre 3.5% contractuels)

Les Déchets verts en compostage sur le site :

Les tonnages traités (18 000 t) sur le site sont ceux de l'agglomération brioquine ;

Economiquement, cette activité n'appelle aucune remarque particulière.



Début de l'activité 1^{er} juillet 2017

4 Activités cohabitent :

- Rechargement OMR de la SBAA – 27 000 t
- Compostage de déchets verts – 18 400 t
- Traitement du bois – 7 400 t
- Activité de CSR (2019) :
 - Ligne secs – 27 000 (encombrants, DI, refus de CS, DEA – remboursés)
 - Ligne humides – 6 000 t (refus de compostage)

Sous-produits :

- CSR – 8 500 t
- Bois – 2 000 t
- Refus – 6 700 t
- Inertes - 3 400 t

Valorisation

- Ferreux – 900 t
- Non ferreux - > 100 t

Budget : > 5 200 M€

Exploitation par GUYOT ENVIRONNEMENT

Prestations annexes

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

Service Communication

5 AGENTS + 1 ENCADRANT

BUDGET ANNUEL

Personnel		200 000.00
Amort		27 000.00
Maison terre	17 000.00	
Salle péda Générís	10 000.00	
Partenariat		37 800.00
FD Chasseurs	20 000.00	
mob citoyenne	6 000.00	
Vert jardin	5 000.00	
Alec 50%	6 800.00	
fonct		21 116.00
Maison terre	8 200.00	
Générís internet	2 016.00	
Transport	8 500.00	
frais mission	2 400.00	
Action péda		32 000.00
Dépenses		317 916.00
recette	1 €/hbt	317 657.00

Service transport

Service transport KERVAL

Un service transport qui assure les rotations des bennes de déchèteries sur le territoire de l'agglomération de Saint-Brieuc

4 chauffeurs
4 000 t rotations par an

Coût de fonct < 350 000 € hors frais de gestion

Un contrat d'exploitation passé avec la sté VEOLIA pour les rotations des bennes des autres collectivités

4500 rotations

Coût de fonct 460 000 € hors frais de gestion

Recherches et développement
Expérimentation d'un module de gazéification sur TI VALO

BUDGET ANNUEL

Location module	49 200.00
Consommables	1 000.00
Assurance	3 000.00
Téléphonie	509.88
Alec 50%	6 800.00
Dépenses	60 509.88
recettes 0.3 €/hbt	95 295.60

Ruca -Centre d'enfouissement en post exploitation

Centre d'enfouissement de déchets en post exploitation à Ruca.

Site fermé depuis juin 2009 pour lequel il convient de procéder à une surveillance de 30 ans.

Coût de la post exploitation = 30 000 €/an

Projet de ferme photovoltaïque développée par la société IEL – réalisation 2022-2023

- Puissance installée 4.08 MWc
- Durée du bail 40 ans
- Loyer versé 6 120 €/an
- Permis de construire accordé le 16 janvier 2020
- Validation de la Commission de régulation de l'Énergie le 15 avril 2020
- Promesse de bail en cours de signature
- Fonctionnement prévu 2023

Lantic

Toiture photovoltaïque sur le toit de l'usine de compostage qui produit annuellement 220 000 kw

Toiture photovoltaïque

Dépenses	130 257.50
Amortis (fin 2026)	103 650.00
Frais fi 2020	11 267.50
Accès au réseau	700.00
Nettoyage toiture	3 340.00
GER CNIM	8 300.00
Assurance	3 000.00
Recettes	138 000.00
Résultat	7 742.50

La péréquation transport = 1 000 000 €

La péréquation transport est une indemnité reversée à toutes les collectivités en fonction de la distance entre le lieu de collecte et le site de traitement afin d'harmoniser l'impact du coût de transport sur les coûts de traitement.

Les déchets concernés sont les suivants :

- Les OMR : Le financement s'effectue par une participation de 11 € sur le tarif OMR
- La collecte sélective
- Les encombrants
- Le bois
- Le plâtre
- Le carton

Le financement s'effectue aujourd'hui par une ponction sur les recettes matière hors verre. Compte tenu des cours au plus bas, les recettes matières semblent à peine suffisantes pour en couvrir le coût !

BILAN 2020			
Financement de la péréquation transport			
	T1 2020	T2 2020	T3 2020
Péréquation transport Collecte Sélect	83 579.99	80 574.51	95 905.51
Péréquation transport Bas De Quai	103 036.97	113 219.01	151 271.19
	186 616.96	193 793.52	247 176.70
Recettes Matière hors verres	138 148.61	250 965.66	192 306.13
Résultat	- 48 468.35	57 172.14	- 54 870.57
			- 46 166.78

Il conviendra au cours de cette mandature de réfléchir sur un autre mode de financement de cette péréquation transport !

Budget fonctionnement 2021

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

BUDGET PRINCIPAL			
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES			
Chap	Libellé	BP 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	17 257 140.20	17 044 500.00
604	Etudes		30 000.00
611	Contrat d'exploitation	13 900 000.00	14 050 000.00
6244	Péréquation transport	1 015 000.00	1 100 000.00
63512	Taxes foncières	550 000.00	250 000.00
637	Autres impôts (TGAP)	1 060 041.00	1 080 000.00
012	Charges de personnel	952 200.00	932 000.00
65	Autres charges de gestion courante	6 583 000.00	5 817 000.00
658	Charges diverses de gestion courantes	6 500 000.00	5 740 000.00
66	Charges financières	557 880.00	491 500.00
66111	Intérêts des emprunts	545 000.00	500 000.00
67	Charges exceptionnelles	22 500.00	13 500.00
022	Dépenses imprévues		
042	Dotations aux amortissements	4 568 054.00	4 300 916.00
TOTAL DÉPENSES		29 940 774.20	28 599 416.00

RECETTES			
Chap	Libellé	BP 2020	BP 2021
013	Atténuation de charges	60 000.00	40 000.00
70	Ventes de produits de gest° courante	2 611 000.00	2 013 500.00
703	Ventes de produits résiduels	2 368 000.00	1 351 500.00
74	Subvention d'exploitation	115 000.00	20 000.00
75	Autres produits de gestion courante	26 104 000.00	25 507 916.00
751	Contributions des collectivités	17 273 690.00	17 930 000.00
7513	Contributions des clients	3 380 750.00	1 931 916.00
758	Soutiens	6 635 000.00	5 646 000.00
77	Produits exceptionnels	8 000.00	208 000.00
7711	Dédits et pénalités reçus		200 000.00
042	Amortissement subvention	1 039 238.00	810 000.00
002	Excédent de fonctionnement	3 536.20	
TOTAL RECETTES		29 940 774.20	28 599 416.00

Budget
Prévisionnel a
peine à
s'équilibrer, ce
qui donne
aucune marge
de manœuvre !

Le budget d'une collectivité doit être en équilibre :

- 1- Poursuite de l'augmentation des tarifs auprès des EPCI adhérentes et clients extérieurs
- 2- Recherche de clients extérieurs sur nos installations de TI VALO et Génériss reste à améliorer et à inscrire dans la durée
- 3- Redémarrage de la ligne « humides » et trouver un terrain d'entente avec notre exploitant devient urgent ; le déficit constaté depuis plusieurs années à TI VALO met à mal les finances du syndicat. Pour faire face aux investissements futurs, la collectivité doit impérativement dégager des excédents de fonctionnement.

Pour rappel : contentieux avec GEVE sur le droit d'usage 2018 & 2019 sur 400 000 €, l'exploitant a porté les titres devant du TA !

Comment y faire face si la décision du TA ne nous est pas favorable ?

Droit d'usage 2020 est estimé à 85 000 € !

Pénalité sur l'exercice 2020 à appliquer à GEVE sur les manquements de l'exploitation notamment sur la sur production des refus sur la ligne des secs, estimée à 300 000 € HT.

Quid du recouvrement de ces recettes si GEVE les assigne à nouveau devant le TA ?

Budget de fonctionnement 2021

Tarifs 2021

TARIFS DES COLLECTIVITES

Pour information, l'augmentation annoncée sur le traitement des centres d'enfouissement n'a pas ou peu d'incidence sur nos tarifs en 2021, nos tarifs de l'enfouissement sont maîtrisés dans le cadre de la continuité du marché public, échéance 2022.

Considérant l'augmentation de la TGAP impactant de manière significative les budgets des EPCI, la commission des finances propose au titre de l'exercice 2021 les tarifs suivants :

	2020	2021	dont impact de la TGAP
Traitement des OMR	108 €/t	113 €/t	
Traitement	97	102	5 €
Péréquation transport	11	11	
Collecte sélective			
Part fixe investissement	5 €/habitant	5 €/habitant	
Part fixe/t entrante	64 €/t	65 €/t	
Part variable à la t			
Multimatériau vrac	79.46	refacturation de PU révisés au 1er janvier 2021	
Emballages	76.26		
JRM	31.02		
Corps Plats	41.36		
Corps Creux	87.61		
Multimatériau sacs	82.71		
Cartons	19.16		
refus de CS	125 €/t	130 €/t	1 €
Déchets verts	35 €/t	35 €/t	
souches	35 €/t	35 €/t	
Pelouses	18 €/t	18 €/t	
Bas de quai			
Bois	55 €/t	56 €/t	
Plâtre valorisable	88 €/t	88 €/t	
Plâtre non valo	110 €/t	122 €/t	12 €
Plâtre déclassé	refacturation	refacturation	
Gravats	5 €/t	5.5 €/t	
Encombrants	136 €/t	140 €/t	4 €
Transport gravat à la tonne	12 €/t	12 €/t	
Transport bennes	108 €/t	108 €/t	

Budget de fonctionnement 2021

Tarifs 2021

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

TARIFS DES CLIENTS HORS CONVENTION

Tarifs des clients extérieurs €/tonne hors convention		2020	2021
Usine de Planguenoual	DIB - Collecteurs industriels	105	110
	DIB - autres producteurs	136	142
	Boues de STEP	136	142
TI VALO *	Déchets d'activité économique DAE	105	125
	DAE déclassés	135	147
	Flux éco mobilier	105	125
	Clients DI	105	125
	Pelouses	18	18
	Clients bois	55	56
ISDND Lantic	Déchets industriels	130	142
	lourds 0-15 de TI VALO	55	67
	Boues de STEP	136	142
Usine de Lantic	rechargement verres	refacturation	8
	Bio-déchets	103	108
	Déchets verts	38	38
	souches	38	38
	clients extérieurs bois énergie	16	16

* Des conventions peuvent être également passées selon les qualité et quantité des déchets entrants !

Budget de fonctionnement 2021

Incidence budgétaire par EPCI

Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le
ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

INCIDENCE BUDGETAIRE POUR CHAQUE EPCI en 2021					
	LTM	SBAA	leff	Loudéac	Dinan
OMR	60 825.00	154 575.00	40 231.47	44 575.00	16 715.00
CS	5 414.00	10 230.00	2 466.00	3 010.00	722.00
refus de CS	7 520.00	9 995.00	3 325.00	5 210.00	625.00
Encombrants	11 040.00	30 164.00	4 940.00	10 464.00	2 372.00
bois	1 882.00	3 404.00	1 068.00	1 213.00	263.00
plâtre *	5 316.00	37 812.00	3 672.00	2 424.00	684.00
gravats	2 561.00	5 650.50	1 465.00	1 775.00	766.00
DV					
rotations					
TOTAL €	94 558.00	251 830.50	57 167.47	68 671.00	22 147.00
Nbre hbts	69 076.00	156 350.00	31 859.00	50 601.00	9 771.00
par hbt	1.37	1.61	1.79	1.36	2.27
ratio OMR /hbt	0.175	0.203	0.133	0.176	0.335
* Le plâtre est un flux de déchets en nette augmentation qui est directement impacté par les augmentations de la TGAP et de l'enfouissement					

2020 - La poursuite de quelques investissements incontournables :

- La maison de Lantic = 555 000 € HT subventionnée à hauteur de 45%
- Génériss – Phase 2 modification du process pour améliorer le flux mix fibreux & changement de l'automate de 2001 – 424 000 € HT
- Site de Lantic – remise à niveau du site et changement d'engins = 430 000 € HT
- Site TI VALO – Changement du treuil = 69 000 € HT & terrassement = 48 951 € HT
- site de Planguenoual - Réaménagement plateforme mâchefers = 89 000 € HT
- Etude sur le devenir de Planguenoual = 34 320 € HT financée par l'ADEME à 50%
- Achat de bennes = 79 000 € HT

La section d'investissement reprend des couleurs :

Déficit fin 2018 = - 3 045 637.07 €

Déficit fin 2019 = - 2 894 899.12 €

Déficit prévisionnel fin 2020 = - 2 050 000 €

AUTOFINANCEMENT DE KERVAL CENTRE ARMOR PREVISIONNEL							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Échéances K d'emprunts	3 597 228.95	3 116 192.92	3 132 573.24	3 072 245.61	3 067 894.46	2 989 650.15	2 793 163.26
Total amortis subvention	854 583.08	892 083.08	804 083.10	795 714.53	524 950.00	524 950.00	524 950.00
Total Dépenses d'invest	4 451 812.03	4 008 276.00	3 936 656.34	3 867 960.14	3 592 844.46	3 514 600.15	3 318 113.26
total amortis	4 233 355.46	4 167 215.62	3 980 050.66	3 945 625.58	2 893 671.55	2 892 936.30	2 858 682.45
Rep étalement charges THP	259 314.13	259 314.13	259 314.13	125 457.74			
Autofinancement	40 857.56	418 253.75	302 708.45	203 123.18	- 699 172.91	- 621 663.85	- 459 430.81

Capital restant dû au 31/12/2019 = 26 728 145.04 €

Capital restant dû au 31/12/2020 = 25 624 452.15 €

Le désendettement malgré 2 000 000 € d'emprunts en 2020,

Le K restant dû représente 0.85 des recettes de fonctionnement

Les projets 2021 et suivants :

- Site de Lantic :
 - ✓ 2021 : Changement du poste double tapis balistique (270 000 € HT)
 - ✓ 2021 : Travaux sur pont roulant & remplacement automates
 - ✓ 2022 : Crible (251 025 € HT)
 - ✓ 2023/24: Couverture du casier en exploitation sur le site d'enfouissement (202 328 € HT)
- Site TI VALO – Défense incendie (solde de 100 000 € HT)
- Site de Planguenoual :
 - Gestion des eaux et défense incendie doivent se poursuivre
 - Rénovation de la presse à balles (261 800 €) & traitement des nuisances sonores (35 000 €)
 - Remise aux normes du traitement des fumées (dénox – valo énergétique : nouvelles brefs 2020)
 - Et/ou reconversion de l'installation avec un four haut PCI pour le traitement des refus de CSR par exemple
- Programme de renouvellement de bennes de déchèteries

Aujourd'hui et pour plusieurs années encore, 1 € investi est 1 € emprunté !

De nouveaux emprunts seront nécessaires pour financer l'ensemble de ces opérations.

PLAN PLURIANNUEL INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

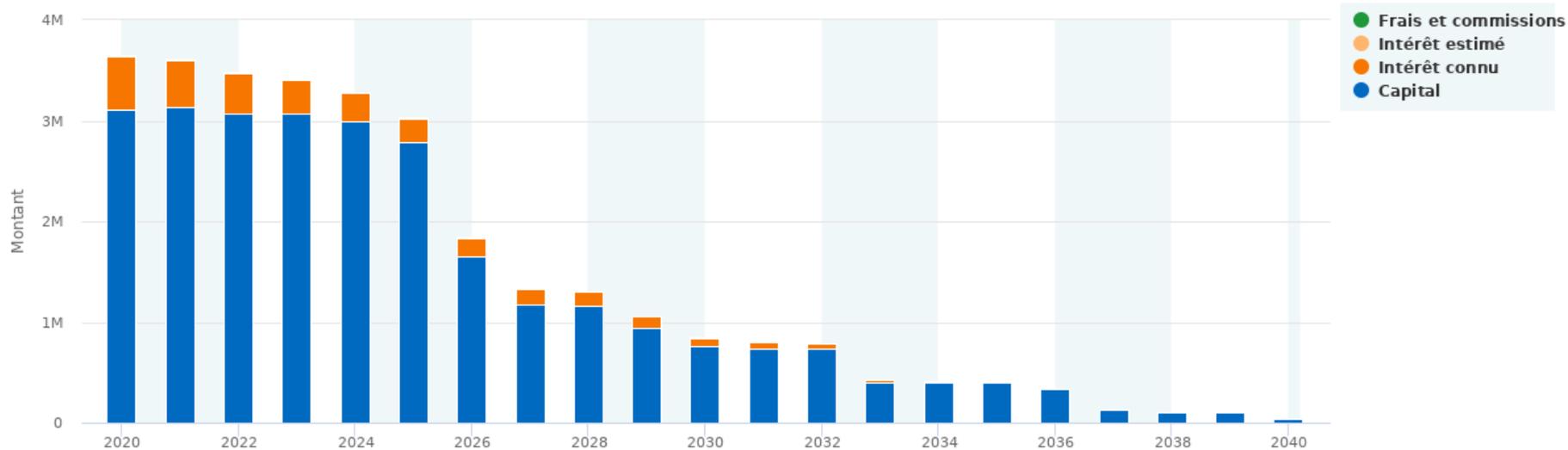
Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

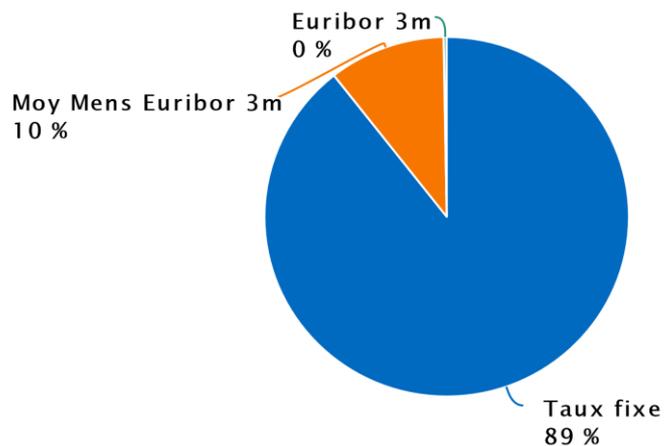
ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

SITE	DEPENSES	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Bas de quai	Acquisition de 20 caissons pour les déchèteries et transferts	70 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Centre de tri Génériss	Process generis dont robot tri (si retenu subventionné à 30%) 500 000 €	450 000.00						
Centre de tri Génériss	Défense incendie		60 000.00					
Centre de tri Génériss	Remplacement tris optiques				1 500 000			
Ti Valo	Défense incendie (CSR + refus = armoire élec ; zone enc ; site en détectio		340 000	360 000				
Ti Valo	Mur coupe feu entre l'usine et la déchèterie							
Ti Valo	Création de hangar sur plateforme de stockage					????		
Usine de Planguenoual	Défense incendie fosse & Groupe turbo alternateur			400 000				
Usine de Planguenoual	Gestion des eaux et réorganisation du site selon exigences DREAL (recouvrement mâchefers)	130 000	600 000					
Usine de Planguenoual	Réhabilitation de la décharge seule (avec la création d'une plateforme DV				1 500 000			
Usine de Planguenoual	Chargeuse							
Usine de Planguenoual	Mises aux normes bref 2020 (fumées)				6 000 000			
Usine de Planguenoual	Rénovation du GTA (production électrique)				4 000 000			
Usine de Planguenoual	Rénovation du four							????
Usine de Planguenoual	Revamping presse à balles		250 000					
Centre enfouissement la	Couverture dernier casier				202 328			
Centre d'enfouissement	Création d'un nouveau casier					1 600 000		
Usine de Lantic	Réhabilitation & extension maison de lantic sous réserve de subventions à hauteur de 50%	350 000						
usine de Lantic	Aménagement lagune et filtre à roseaux							
Usine de Lantic	Remise à niveau site	120 000	270 000					
Usine de Lantic	Renouvellement matériels	310 000		251 025				
		930 000	1 700 000	11 910 000	1 752 328	1 650 000	50 000	50 000
Budget Algues vertes								
Usine de Lantic	Filtre à roseaux (budget AV)							
Usine de Lantic	Renouvellement matériel (participation budget AV 20%) à cause de la corrosion et l'abrasion liée à l'activité du traitement des algues	100 000						

extinction de la dette



Répartition par index au 31/12/2020



- ❑ La dette est sécurisée : 90% taux fixe
- ❑ Le taux intérêt moyen en 2020 : 2.13%
- ❑ Compte tenu des pénalités actuarielles, l'ensemble des emprunts ne peuvent faire l'objet de réaménagement !

- 1 seul emprunt en 2020
 - 1 000 000 € avec la banque postale sur 20 ans
 - remise à niveau sur Planguenoual, Lantic & Générís
- Le capital restant dû
 - au 31/12/2020 = 25 624 452.15 €
 - 80 €/hbt
 - 0.85 des recettes de fonctionnement

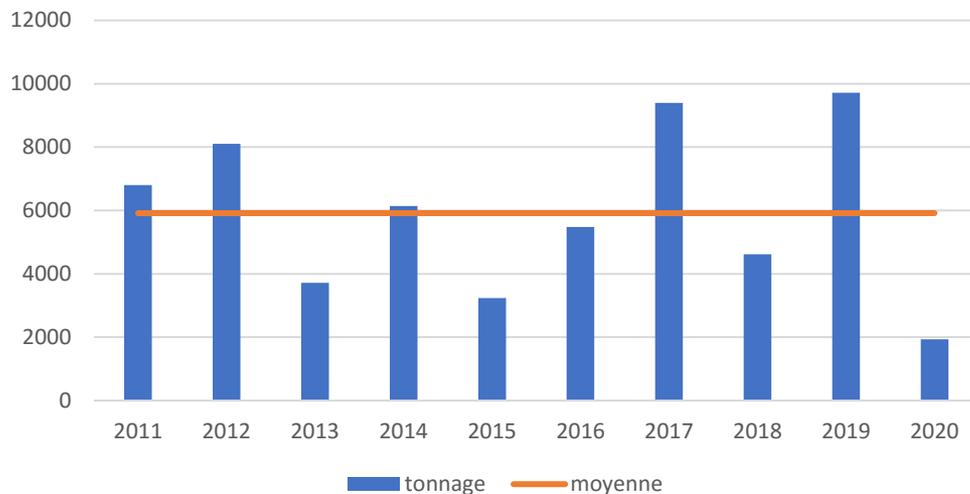
SECTION INVESTISSEMENT			
	DÉPENSES	BP 2021	
040	Opérations d'ordre	810 000.00	
16	Emprunts	3 133 000.00	
1641	Emprunt	3 133 000.00	
20	Immobilisations incorporelles	150 000.00	
2031	Etudes	150 000.00	Etude devenir de Planguenoual
21	Immobilisations corporelles	660 916.00	
2135	Autres agencements	270 000.00	remise à niveau usine lantic
2154	Matériel industriel -bennes	315 000.00	presse à balles planguenoual + bennes
2157	Agencement aménagement	60 000.00	
2183	Matériel de bureau	15 916.00	
23	Immobilisations en cours	600 000.00	
2313	Constructions		
2315	Installation à caractère général	600 000.00	Défense incendie
27	Autres immobilisations		
TOTAL DÉPENSES		5 353 916.00	
	RECETTES	BP 2021	
16	Emprunts	1 000 000.00	
1641	Emprunt	1 000 000.00	
040	Opérations d'ordre	4 300 916.00	
4818	reprise étalement de charges	250 916.00	
28	Amortissement	4 050 000.00	
13	Subvention d'investissement	53 000.00	
1318	Subventions autres	53 000.00	Région maison de la terre + citéo étude Planguenoual
TOTAL RECETTES		5 353 916.00	

1. L'évolution de la TGAP
2. L'impact des investissements sur nos installations (mises aux normes, remises à niveau et éléments de sécurité à renforcer)
3. La Taxe Foncière sur l'ensemble de nos installations
4. L'augmentation significative des tarifs de l'enfouissement

OMR	2022	2023	2024	2025	total
TGAP	1.65	2.35	2.05	2.8	8.85
Investissements	2	-2	15		15
Foncier	2.3				2.3
	5.95	0.35	17.05	2.8	26.15
Cs					
TGAP sur les refus	1	1	1	1	4
Investissements	Pas d'évolution majeure, l'impact des nouveaux investissements est compensé par la fin d'amortissements sur l'installation				
Ligne "secs"	2022	2023	2024	2025	TOTAL
TGAP	3	3.3	2.1	2.1	10.5
Enfouissement (25% des entrants)		3.75	4.5	5	13.25
Taxe foncière	2				2
Investissements	2				2
	7	7.05	6.6	7.1	27.75

BUDGET ANNEXE ALCOUES VERTES

Evolution tonnages AV



Les charges fixes	2 020	2 021
Amortissement	255 956.00	266 956.00
Amortis subv	- 191 277.00	- 191 277.00
Frais fi	15 131.88	12 970.18
CF Exploitant	58 280.00	58 280.00
Charges de gestion kerval	12 000.00	12 000.00
	138 090.88	146 929.18

- ✓ Les charges fixes sont réparties en fonction du tonnage lissé des 5 dernières années des apports de chaque EPCI
- ✓ Les charges variables = 17 €/t entrante

BUDGET ANNEXE ALCOUES VERTES

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

Section d'investissement

- 1 seul emprunt
- Le capital restant dû au 31/12/2020 : 350 545.48 €
- Un équilibre financier positif qui permet de dégager un peu d'autofinancement

Section de fonctionnement

- Section excédentaire
- Une refacturation depuis 2016 de frais de gestion du budget principal Kerval

PROPOSITION TARIFAIRE 2021

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

Tarifs des algues vertes						
Collectivités avec convention	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Part fixe annuelle	178 000 HT répartis selon le tonnage moyenné des 5 dernières années					
Part variable/t	15 € HT	15 € HT	15 € HT	15 € HT	17 € HT	17 € HT
Collectivités sans convention	45 € HT				47 € HT	

Répartition de la part fixe 2021							
Tonnages	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne	Participation 2021
Binic- étales	196.70	10.42	57.90	47.50	185.26	99.56	2 834.00
St-Quay	-	-	-	-	-	-	-
Plouha	52.92	57.50	-	-	-	22.08	628.65
Sivom bréhec	-	76.38	-	-	-	15.28	434.85
sbaa	3 663.46	7 975.34	4 206.38	7 690.38	1 336.92	4 974.50	141 606.13
LTM	1 566.14	1 276.78	467.48	1 984.70	383.14	1 135.65	32 327.84
Dinan Agglo	-	-	-	-	29.60	5.92	168.52
	5 479.22	9 396.42	4 731.76	9 722.58	1 934.92	6 252.98	178 000.00

BUDGET AV 2021 PREVISIONNEL

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		BP 2020	BP 2021
011 - Charges à caractère général		187 500.00	170 000.00
6041	Achat d'études (sur la base de 6000 t)	157 500.00	140 000.00
611	Prestations extérieures	15 000.00	15 000.00
6288	Autres services extérieurs	15 000.00	15 000.00
022 - Dépenses imprévues		474.00	
022	Dépenses imprévues	474.00	
023 - Virement à la section d'investissement		30 000.00	30 231.00
023	Virement à la section d'inv	30 000.00	30 231.00
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections		257 125.00	260 000.00
6811	Dotation aux amortis des immob	257 125.00	260 000.00
6812	Dotations aux amort des charges à répartir		
66 - Charges financières		13 178.00	11 046.00
66111	Intérêts payés à l'échéance	15 132.00	13 000.00
661121	ICNE de l'exercice	11 727.00	9 773.00
66112	ICNE rattachés	- 13 681.00	- 11 727.00
TOTAL DES DÉPENSES		488 277.00	471 277.00
RECETTES		BP 2020	BP 2021
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections		191 277.00	191 277.00
777	Quote part des sub inv transférées en fonct	191 277.00	191 277.00
75 - Autres produits de gestion courante		297 000.00	280 000.00
758	Produits divers de gestion courante	297 000.00	280 000.00
TOTAL DES RECETTES		488 277.00	471 277.00

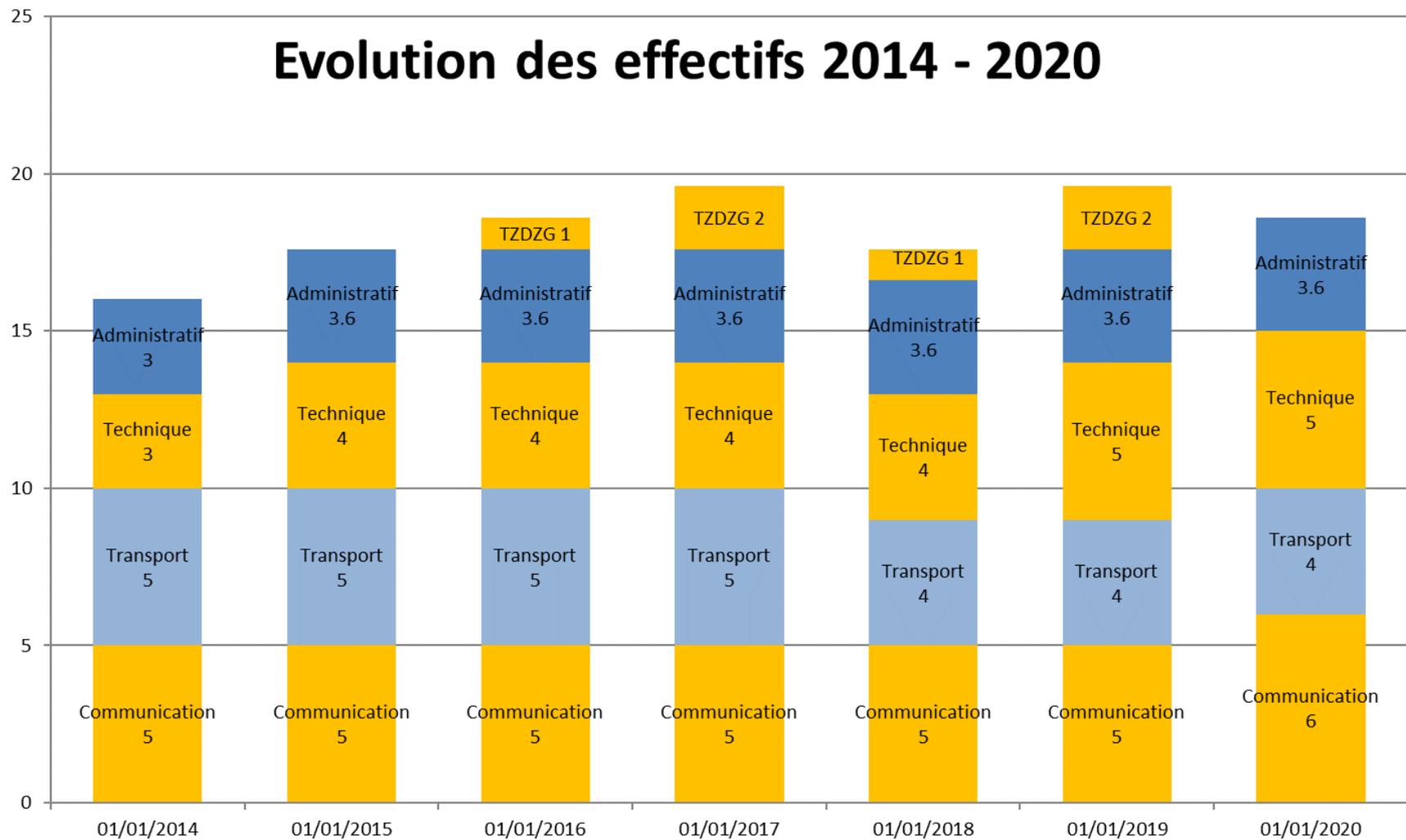
BUDGET AV 2021 PREVISIONNEL

Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le []
ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

SECTION D' INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		BP 2020	BP 2020
O40 - Opération d'ordre de transfert entre sections		191 277.00	191 277.00
16 - Emprunts		58 425.00	58 425.00
21 - Immobilisations corporelles		37 423.00	40 529.00
21578	Autres matériel et outillage	37 423.00	40 529.00
TOTAL DES DÉPENSES		287 125.00	290 231.00
RECETTES			BP 2020
O21 - Virement de la section de fonctionnement		30 000.00	30 231.00
O21	Virement de la section de fonctionnement	30 000.00	30 231.00
O40 - Opération d'ordre de transfert entre sections		257 125.00	260 000.00
28128	Autres agencement et aménagement	8 158.00	8 158.00
28135	Installations générale, agement, aménagement	248 967.00	251 842.00
TOTAL DES RECETTES		287 125.00	290 231.00

Evolution des dépenses de personnel

DÉPENSES DE PERSONNEL								
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévisions	765 100	881 800	980 000	1 043 100	1 000 100	957 600	952 200	932 000
Réalisations	760 850	881 783	981 440	985 019	924 255	918 043	890 000	



ORGANIGRAMME Kerval Centre Armor au 1^{ER} JANVIER 2020

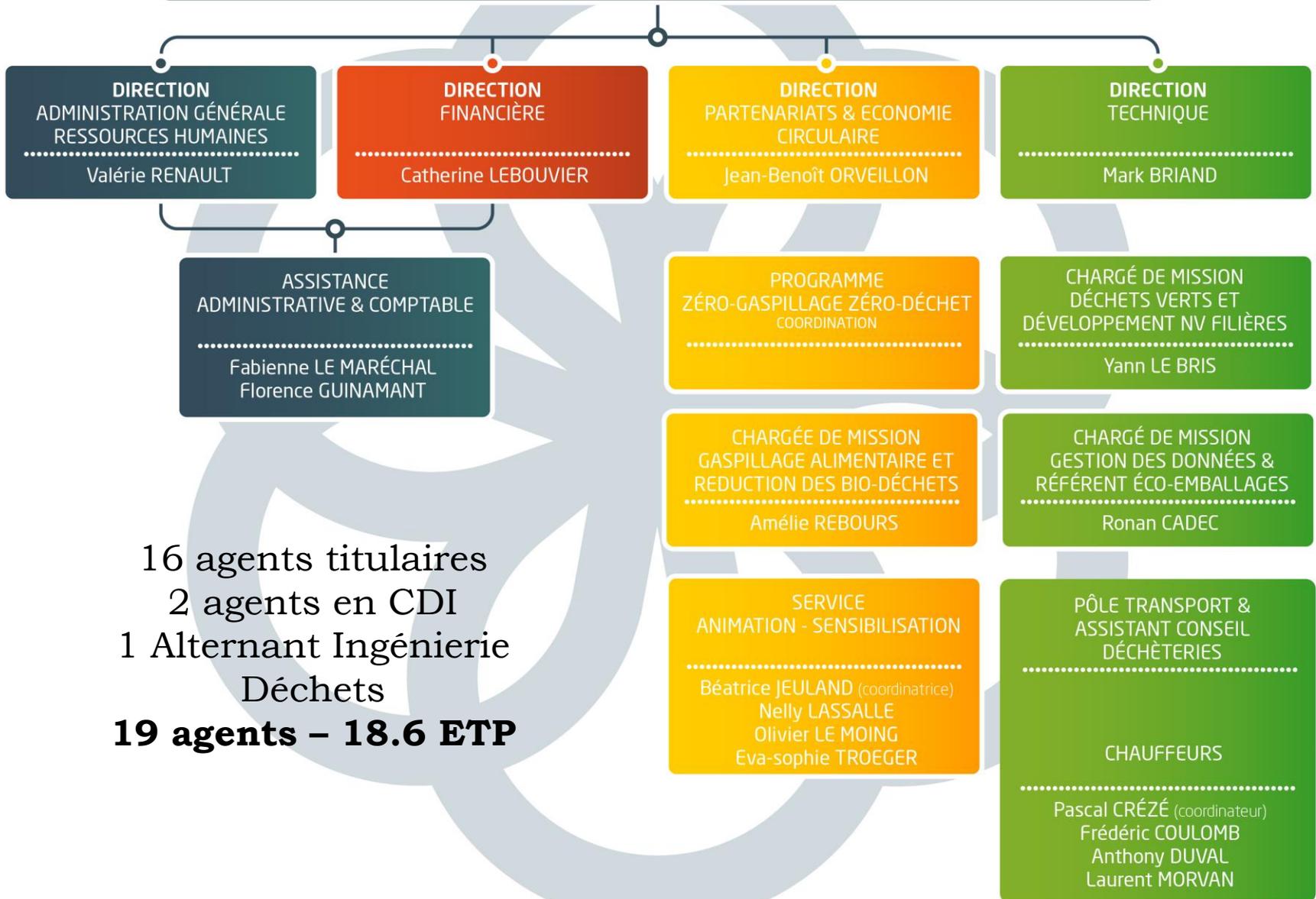
Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

DIRECTION GÉNÉRALE COMITE DE DIRECTION



BUDGET 2020 – DM 3

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES		
611	sous-traitance générale	505 000.00
6244	Péréquation transport	100 000.00
658	Charges diverses de gestion	- 300 000.00
TOTAL DÉPENSES		305 000.00
RECETTES		
7711	Dédits et pénalités perçues	305 000.00
TOTAL RECETTES		305 000.00
SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES		
1641	Emprunts	5 000.00
2031	Frais d'études	- 5 000.00
2154	Matériel industriel lantic	100 000.00
2315	installations, matériel et outillages en c	100 000.00
TOTAL DÉPENSES		-
RECETTES		
		-
TOTAL RECETTES		-

LIGNE DE TRESORERIE

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 18/12/2020

ID : 022-200043677-20201216-D557-DE

La ligne de trésorerie de 1 500 000 € prise auprès de la Société Générale arrive à échéance le 19 décembre 2020. Il est proposé de la renouveler dans les conditions suivantes :

Montant	1 500 000 €
durée	1 an
index de référence	EUF1M + 0.40% de marge
Forfait de gestion	1 500 €
Frais de dossier	Néant
Commission de non utilisation	Néant
Commission de confirmation	0.10% l'an sur le montant total de la ligne